

Département des LANDES
Arrondissement de DAX
Canton de PAYS MORCENAI TARUSATE
COMMUNE DE M E I L H A N
COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 09 MARS 2021

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE MEILHAN

ARRONDISSEMENT DE DAX

Date de convocation : 04/03/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : LOUBERE Patricia, LACOSTE Claude, HUREL Catherine, CHABANNE Eric, LAULOM Vincent, MEURIS Olivier, DESPOUYS Véronique, LOUBERE David, LAPETRE-TAUZIET Nadège, SOUX Benoit, ILHARDOY Sandra, TESTEMALE Maurice, CHARON-BURNEL Mathilde

Excusée : Mme LINXE Justine

Procuration : Mme LINXE a donné procuration à M. CHABANNE

Absente : Mme DUCROT Stéphanie

Secrétaire de séance : M. Vincent Laulom est élu secrétaire de séance

Le Conseil Municipal a adopté le procès-verbal de la séance du 09 février 2021

Ordre du jour

- Présentation des activités de la bibliothèque par les bénévoles
- Orientations budgétaires 2021
- Opération boulangerie : avenants travaux
- Questions diverses : nouveau bureau club pétanque, rapport activité services techniques de la CCPT 2020

- **Présentation des activités de la bibliothèque par les bénévoles**

Madame le Maire présente les trois bénévoles de la bibliothèque à l'assemblée.

Mme la responsable de la bibliothèque remercie le conseil municipal et expose le rapport des activités de la bibliothèque 2020.

Le bilan 2020 retrace le bilan d'une année particulière, 9 bénévoles étaient présentes jusqu'au mois de mars, 8 heures d'ouverture au public, dont 2 heures étaient assurées par le directeur du centre de loisirs. Tout a changé depuis mars 2020 ; le départ de 5 bénévoles, mais une ouverture une après-midi par semaine a été maintenue afin de préserver le lien avec les adhérents, les bénévoles ont œuvré pour l'édition d'une gazette, la mise en place d'une page Facebook, d'un drive, une personne est présente à chaque animation. Chaque bénévole a une spécificité.

Les bénévoles assurent le renouvellement des fonds à la bibliothèque, le dépôt et le tri des livres à la cabine à livres.

La médiathèque départementale propose le prêt de malles ; c'est une animation clé en main à la disposition de l'école, des RAM, du centre de loisirs.

Les projets 2020 sont rappelés : nuit de la lecture, yoga du rire, activités avec les écoles. La responsable est déçue du fait de la déperdition de jeunes lecteurs.

Les projets 2021 : jardinage avec les parents, le terrain situé derrière la cour des maternelles, ancien jardin des TAP, est l'endroit favorable, car sécurisé, grillagé, pourra accueillir des animations avec les enfants, projets avec l'école et le centre de loisirs, projets intergénérationnels (hôtel à insectes, bacs jardinage...).

Madame la responsable donne la fiche de poste d'un responsable de la bibliothèque ; une formation de niveau 1 bibliothécaire est nécessaire, il est établi une convention avec la médiathèque. Le responsable doit réaliser le bilan annuel des activités, la gestion des bénévoles, l'organisation des animations, la gestion des mails, du fond et le choix des acquisitions de livres, la couverture des nouveaux livres, le rangement de la bibliothèque après chaque passage des classes, la gestion du budget, le maintien des liens avec la mairie, la déclaration d'auteurs, le partenariat avec la structure enfance

les actions dans le cadre confié par la collectivité, car la bibliothèque est un service communal. Actuellement le temps passé à la bibliothèque représente 2/3 d'un temps de travail temps complet, la responsable aspire à avoir plus de temps personnel ; elle souhaite céder la responsabilité, il y a un créneau avec l'arrivée des deux nouvelles personnes. Les bénévoles réfléchissent à une ouverture le samedi pour attirer les familles.

Madame le Maire cède la parole aux deux bénévoles qui ont souhaité se présenter

Une animation aura lieu le 3 avril prochain : atelier jardinage, recyclage, échange de graines de 10 heures à 17 heures.

Madame le Maire remercie les bénévoles pour leur présentation, leur travail collectif au service de la collectivité.

- **Orientations budgétaires 2021**

Madame le Maire informe le conseil que la commission des finances s'est réunie pour travailler sur les prévisions budgétaires 2021.

En section de fonctionnement, deux articles devront prévoir une augmentation des crédits :

- entretien voirie : les routes sont très dégradées, il faut compter 150 000 € pour réaliser environ 2 km d'enrobé, une partie pourra peut-être faite en tri-couche. Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un état des routes va être réalisé prochainement
- Rémunération du personnel : Madame le Maire rend compte au conseil que la commission du personnel s'est réunie dernièrement et propose une augmentation du RIFSEEP (prime versée à chaque agent titulaire ou contractuel depuis + d'un an) d'un montant net de 50 € pour un temps complet. L'enveloppe de cette augmentation représenterait un budget d'environ 10 000 € charges comprises.

Madame le Maire propose de donner un coup de pouce aux bénévoles de la bibliothèque, le projet est discutable, rejetable, elle rappelle que les bénévoles font un travail remarquable, y consacrent beaucoup d'heures. Quelques heures (10 heures hebdo) pour la personne responsable pourraient être rémunérées, le directeur de l'accueil périscolaire ne peut plus assurer la permanence des deux heures par semaine depuis le mois de novembre suite au protocole sanitaire.

Madame le Maire propose la réflexion sur le projet d'inclusion numérique ; le département des Landes va créer des postes pour intervenir auprès de citoyens ayant des difficultés en informatique.

Mme le Maire présente les projets de la section d'investissement au Conseil Municipal.

- Opération boulangerie : les travaux sont en cours, restes à réaliser prévus 320 000 €
- Opération acquisition parcelle forestière : la commune a replanté sur une parcelle appartenant à un privé par erreur, il serait bon que la commune régularise l'acquisition.
- Opération acquisition livres bibliothèque : reconduction de 1500 € pour l'achat de livres
- Opération réseau pluvial route de la chalosse : le cabinet d'études Cauros a transmis un estimatif des travaux d'un montant de 143 000 €. Un administré souhaite la création d'un trottoir afin de relier le Bourg Neuf au centre du village en toute sécurité, mais la chaussée n'est pas assez large pour ce genre de travaux cela réduirait la largeur de la voie qui est très empruntée par des camions, l'enherbement des bas-côtés pourrait être une solution. La vitesse est problématique sur cette voie, la sécurité est une vraie difficulté, malgré l'installation de 20 panneaux de limitation de vitesse. Il n'y a pas de marquage au sol. Madame le maire informe le conseil qu'elle a interrogé l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour d'éventuelles subventions possibles, mais sans succès, le projet ne peut prétendre ni à la DETR, ni à la DSIL, seuls les fonds de concours seront sollicités.
- Opération sécurisation route du Port d'Orion et route du Moulin : le projet consistera en un aménagement particulier des voies, le coût de la maîtrise d'œuvre est estimé à 50 000 €, des subventions tels qu'amende de police, seront sollicitées, le projet s'établira par tranches, sur 2 ou 3 années.
- Opération achat petits matériels : ouverture de crédits pour un montant de 10 000 €
- Opération école numérique : Mme le Maire informe le conseil qu'elle a été saisie par Mme la Directrice pour l'acquisition de tablettes numériques pour les élèves du primaire en remplacement des ordinateurs portables et le remplacement de l'ordinateur de direction. Actuellement la commune loue à l'ALPI 45 ordinateurs portables, le montant de la location s'élève à 70 €/ordinateur, maintenance incluse. L'acquisition de tablettes pourrait être subventionnée à hauteur de 70%, les logiciels actuels fonctionneraient avec des tablettes. Le conseil ne souhaite pas cette acquisition, l'ALPI sera consulté pour une location de tablettes.
- Opération Immeuble Terral : Madame le Maire informe que le dentiste s'est désengagé, plusieurs options sont envisageables.

Les seules recettes en investissement seront les fonds de concours de la CCPT pour un montant disponible de 190 000 € à ce jour, le FEC 2021, les solde des subventions du département, de la région, la DSIL pour l'opération

de la boulangerie. Madame le Maire proposera lors du vote du budget d'affecter la somme de 200 000 € pour abonder la section d'investissement à l'article 1068.

- **Opération boulangerie : avenants travaux**

Madame le Maire informe le conseil municipal des différents avenants pour les travaux de boulangerie.

- LOT 01 :
 - Avenant 01 : moins-value bac à graisse, plus-value réalisation tranchée chambre télécom, réalisation vidange condensats du four (2 880.00 €)
 - Avenant 02 : moins-value fourreaux téléphone (-330 €)
 - Avenant 03 : moins-value borne escamotable, plus-value clôture, parking (6156 €)
- Lot 09 :
 - Avenant 01 : plus-value receveur douche (432 €)
- LOT 06 :
 - Avenant 01 : plus-value supplément pose carrelage, revêtement mural (723.60 €)
- LOT 03
 - Avenant 01 : plus-value laquage coffre rideau métallique (112.80 €)

Le Conseil donne son accord

Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de prévoir l'achat de deux armoires réfrigérées avec rayonnage mural, divers mobiliers pour la vente, deux entreprises ont transmis leur offre.

- Devis 1 : 19 452.23 € TTC
 - Présentoir fruits et légumes : 742.08 € (Ste Larbaletier)
 - Rayonnages : 6 044.15 € (SARL HMY)
 - 2 vitrines réfrigérées : 12 666.00 € (Epta France)
- Devis 2 : 17 352 € TTC
 - Rayonnages 4 932.00 € (SARL Manustock)
 - 2 vitrines réfrigérées : 12 420 € (Four Rioublanc)

Le conseil donne son accord pour l'achat des 2 vitrines réfrigérées auprès de la Sté Four Rioublanc, et le rayonnage auprès de la société Manustock pour un montant total de 17 352 € TTC

L'ouverture de la boulangerie devrait avoir lieu début mai.

Questions diverses :

- nouveau bureau club pétanque :
- rapport activités services techniques de la CCPT 2020 transmis pour information

Commission des finances : mardi 23 mars 2021 à 19 heures

Réunion conseil municipal : mardi 6 avril 2021 à 20h30

La séance est levée à 23 heures.